

Madame Nicole Gargam
Adjointe au Maire
Déléguée à l'accessibilité
et aux situations de handicap

le 2 avril 2012

Groupe Communiste

Téléphone : 02.23.62.13.82.

Télécopie : 02.23.62.13.89.

n.gargam@ville-rennes.fr

<http://www.eluscommunistesrennais.org>

Conseil municipal du 2 avril 2012

Intervention de Nicole Gargam à propos du projet de suppression d'une classe à l'école maternelle Carle Bahon.

Pour la rentrée 2012, l'Inspection Académique propose, entre autres, la suppression conditionnelle d'une classe dans l'école maternelle Carle Bahon et, comme le rappelle la délibération, ceci aurait des conséquences sur le travail de l'association Kerveiza dont les équipes sont mobilisées autour de l'intégration des enfants sourds en milieu ordinaire.

Certes, ce retrait n'est que "conditionnel" mais il pèse comme une menace sur la qualité des enseignements délivrés à ces enfants et cela provoque, à juste titre, l'inquiétude de leurs parents.

La suppression d'une classe à Carle Bahon, ce sont des conditions d'études dégradées et particulièrement pénalisantes pour les élèves en situation de handicap dont les difficultés doivent être pour partie compensées par des allègements d'effectifs.

L'effectif prévu est de 117 élèves : conserver 5 postes permettrait de travailler dans des classes de 24 élèves dont 4 ou 5 enfants sourds, donc, dans de bonnes conditions.

Plus que d'autres, les enfants sourds et mal entendants ont besoin d'un cadre solide, c'est ce qui a été construit au fur et à mesure des rentrées entre les personnels de l'école et les équipes Kerveiza : supprimer une classe, c'est déstabiliser ce dispositif.

D'autant que passer de 5 à 4 classes supprimerait la décharge de la directrice.

Aujourd'hui, les représentants des parents d'élèves nous interpellent et ils peuvent compter sur notre implication

La délibération nous appelle à "une vigilance particulière", nous aurions préféré une opposition résolue et c'est la raison pour laquelle nous nous abstenons.